Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen

UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DU PROGRAMME

Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional

CONTEXTE

La stratégie du programme est basée sur la stratégie Europe 2020 en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive. Pour cette période, l'Union européenne met l'accent sur cinq grandes priorités : l'emploi, la recherche et le développement, l'éducation, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le changement climatique et les énergies renouvelables.

En ce qui concerne la politique de cohésion, l'Union européenne a convenu d'investir un budget de 351,8 milliards d'euros dans les régions et les États européens. Au total, 10,1 milliards d'euros sont alloués à la Coopération Territoriale Européenne, dont 170 millions au programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen.

La stratégie du programme se décline en 4 axes :

€ 170.000.000

- **37%** — Améliorer et soutenir la collaboration transfrontalière en recherche et innovation
- **16%** — Accroître la compétitivité transfrontalière des PME
- **27%** — Protéger et valoriser l'environnement par une gestion intégrée des ressources transfrontalières
- **20%** — Promouvoir la cohésion et l'identité commune des territoires transfrontaliers

A PROPOS DU PROGRAMME

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est l'un des 107 programmes de Coopération Territoriale Européenne. Il s'inscrit dans une volonté de favoriser les échanges économiques et sociaux entre cinq régions transfrontalières : les Régions Hauts-de-France et Grand Est en France ; la Wallonie, la Flandre occidentale et la Flandre orientale en Belgique.

62.000 km²
10.800.000 habitants/inwoners

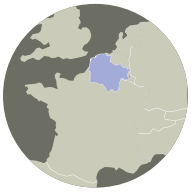

L'objectif principal d'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est de rassembler et de soutenir des projets transfrontaliers qui se donnent pour but de **résoudre des défis régionaux communs aux cinq régions.**

Pour le territoire couvert par le programme, 6 enjeux ont été identifiés :

- L'accroissement de l'effort de recherche/développement et de l'innovation.
- L'accompagnement des PME dans leur développement et leur accès aux marchés, à l'international, en particulier de l'autre côté de la frontière.
- La protection et la préservation des ressources transfrontalières, en particulier vis-à-vis des risques naturels et technologiques.
- La valorisation du patrimoine transfrontalier.
- Le soutien à la cohésion territoriale et à la création d'emploi à l'échelle des bassins de vie et d'emploi transfrontalier.
- Le développement et la pérennisation d'offres de services transfrontaliers à la population en matière sanitaire et sociale.

Pour en savoir plus sur les priorités du programme, cliquez ici.

Pour la zone de coopération, **un taux de cofinancement de 50% par le FEDER** (Fonds européen de développement régional), **55% pour les portefeuilles de projets**, est appliqué.

Les micro-projets sont quant à eux financés entièrement par le FEDER, pour un budget maximal de 30.000 euros.

L'ANNÉE 2020 EN QUELQUES LIGNES

Malgré le contexte particulier lié à la crise sanitaire, la vie du programme et celle des projets a toutefois continué en 2020. Durant cette année, les activités développées se sont articulées autour de quatre axes d'action principaux :

- le suivi des projets acceptés ;
- l'organisation de l'évènement annuel du programme ;
- la préparation de la prochaine période de programmation Interreg VI ;
- limiter l'impact de la crise sanitaire.

1. LE SUIVI DES PROJETS ACCEPTÉS

Au terme de l'année 2020, le programme soutient 158 projets et 70 micro-projets sélectionnés dans le cadre des quatre appels à projets mis en œuvre depuis le début du programme.

Le budget total engagé pour ces projets s'élève à près de 320,3 millions d'euros, pour un cofinancement européen de 165,4 millions de FEDER, répartis comme suit :

- **Axe 1** : 118,4 millions d'euros, dont 61,1 millions de FEDER et 56 projets acceptés ;
- **Axe 2** : 44,5 millions d'euros, dont 22,9 millions de FEDER et 20 projets acceptés ;
- **Axe 3** : 89,8 millions d'euros, dont 46,7 millions de FEDER, pour 38 projets et 50 micro-projets acceptés ;
- **Axe 4** : 67,2 millions d'euros, dont 34,6 millions de FEDER pour 44 projets et 20 micro-projets acceptés.

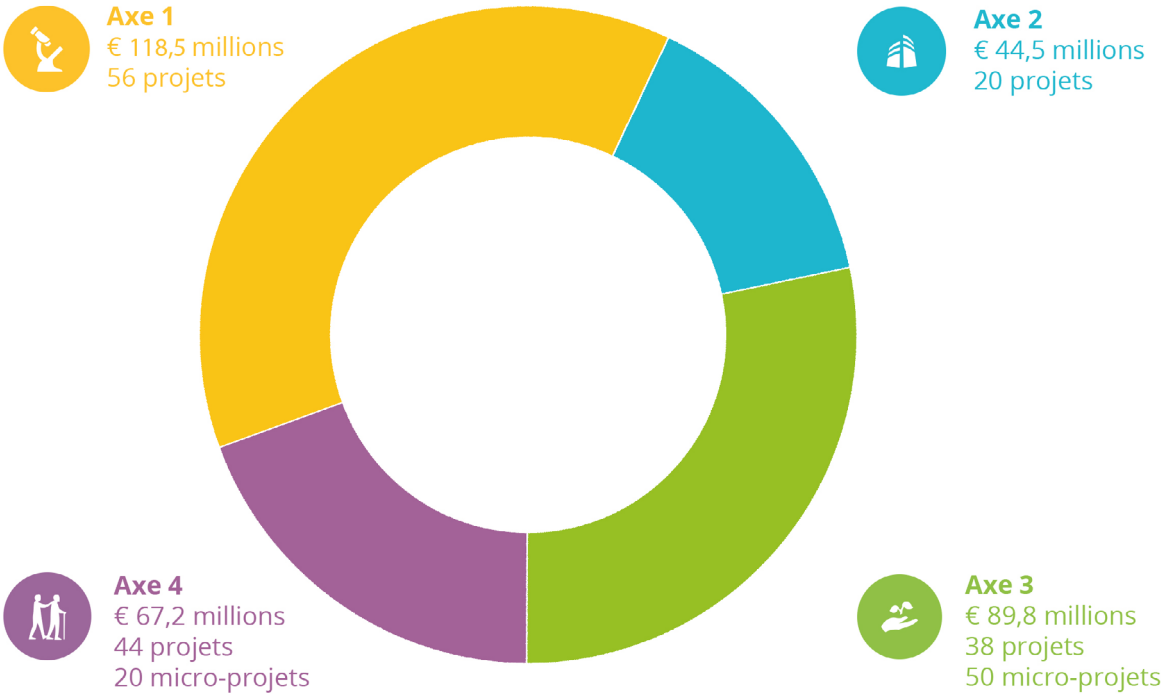

QUELS RÉSULTATS ?

En début de programmation 2014-2020, le programme de coopération s'est fixé une série d'objectifs à atteindre dans une volonté de **favoriser les échanges économiques et sociaux entre nos régions frontalières** : les Hauts-de-France et le Grand Est en France ; la Wallonie, la Flandre occidentale et orientale en Belgique.

Il vise à associer des compétences communes tout en valorisant les richesses de chaque région concernée, et ce, **au bénéfice des populations et des acteurs socio-économiques de la zone**.

Plus de **700 opérateurs** façonnent chaque jour la coopération transfrontalière franco-belge et œuvrent dans leurs projets pour permettre d'atteindre ces objectifs.

Malgré la situation sanitaire difficile, les résultats ont continué de progresser en 2020.

Concrètement, voici les résultats cumulés au terme de l'année 2020, illustrés en quelques chiffres :

2. L'ÉVÈNEMENT ANNUEL DU PROGRAMME

L'événement programme 2020 portait, d'une part, sur les 30 ans de coopération transfrontalière franco-belge et, d'autre part, sur les grandes orientations de la prochaine programmation Interreg VI.

Le programme a relevé le défi et a organisé un événement interactif en distanciel à destination de nos opérateurs et autorités partenaires. Résultat, près de 400 participants ont participé à l'événement.

© Jérôme Van Belle - Wallonie-Bruxelles International

Objectifs remplis pour cet après-midi réussi ! La rencontre avec quelques-uns des pionniers de la coopération transfrontalière fut riche en témoignages et expériences partagées. Le programme a pu prendre la mesure de l'évolution entre leurs expériences des débuts et les défis actuels qui ont été évoqués tant par la Commission européenne que par les représentants politiques des autorités partenaires du programme.

Quant à la prochaine période de programmation, Interreg VI, une grande majorité de l'audience s'est exprimée être « ultra motivée » ou déjà en réflexion pour développer de futures coopérations transfrontalières ...

Vous souhaitez (re-)découvrir ce bel événement ?

L'intégralité des deux vidéos « rétrospective – perspective » présentées lors de l'événement ainsi que les vidéos « replays » des tables rondes sur notre chaîne Youtube.

Les photos de l'événement sont consultables ici.

Voici comment nos pionniers ont décrit en un mot la coopération transfrontalière franco-belge :

3. LA PRÉPARATION DE LA PROCHAINE PÉRIODE DE PROGRAMMATION, INTERREG VI

Les autorités partenaires et l'Autorité de gestion du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen progressent dans l'élaboration de la stratégie du programme Interreg VI pour la prochaine période 2021-2027.

Un diagnostic permettant d'actualiser la connaissance du territoire a été réalisé par un consultant externe.

Si le cadre règlementaire de la future période de programmation n'a pas encore été arrêté en 2020, nos Autorités ont poursuivis leurs réflexions tout au long de l'année.

Ainsi, fin 2020, les premiers travaux ont porté sur la définition des grandes orientations stratégiques du futur programme et une première ébauche des objectifs spécifiques du programme.

L'élaboration du futur programme INTERREG VI continue maintenant à un rythme soutenu, avec l'ambition de finaliser celui-ci au plus vite !

En savoir plus sur les travaux en cours pour INTERREG VI ? Abonnez-vous à notre Newsletter.

4. LIMITER L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Dès le début de la crise sanitaire, l'Autorité de Gestion a oeuvré afin de limiter l'impact de la crise sanitaire de manière pro-active et dans l'intérêt de la mise en œuvre du programme et des projets.

Dans ce cadre, les opérateurs ont été informés au sujet de l'assouplissement de certaines règles programme, qui concernaient notamment l'éligibilité de certaines dépenses, le report ou la modification des certaines actions ...

La tenue des Comités d'accompagnement des projets en visioconférence a permis d'assurer le suivi de la mise en œuvre des projets.

Enfin, le programme a aussi apporté sa pierre à l'édifice dans la lutte contre la pandémie sur le territoire transfrontalier et soutenant des actions « COVID-19 » dans le cadre du **projet de coopération sanitaire A-P/RESEAU-SERVICE**, portées par l'AVIQ côté wallon et l'ARS Hauts-de-France sur le versant français.

Vous souhaitez en savoir plus sur ce projet ? Rendez-vous dans **la base de données des projets acceptés 2014-2020.**

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS ACCEPTÉS

Plusieurs fois par an, un projet du programme est mis en avant dans une infographie. Son but ? Permettre de comprendre ces projets parfois complexes en un simple regard ! Découvrez ci-dessous nos infographies de l'année 2020.

LE PROJET DU MOIS

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen

MAT(T)ISSE

MAT(T)ISSE

LA 3D AU SERVICE DE LA RECONSTRUCTION MAMMAIRE

LE PROJET

Offrir une **solution de reconstruction chirurgicale sur-mesure** pour les femmes ayant subi une ablation du sein

> Pas une consultation sans demande de renseignements concernant l'avancée de nos travaux transfrontaliers de recherche ! L'attente est grande pour ces patientes. C'est pourquoi nous avons beaucoup avancé sur la stratégie chirurgicale incluant l'innovation MAT(T)ISSE pour la reconstruction mammaire, après mastectomie totale !

Dr. Pierre-Marie Danzé
Médecin biologiste au Centre Biologie Pathologie - CHU Lille

OBJECTIFS

Mise en commun des compétences transfrontalières afin de :

- **Développer une prothèse biorésorbable** sur base de ses propres tissus adipeux
- Définir un **protocole chirurgical**
- **Contrôler la biocompatibilité et la dégradation** des matériaux

ACTIONS

- **Etudes pré-clinique et biologique** in vitro
- **Modélisation** du sein et **impression 3D** de la coque
- **Définition des matériaux médicaux** biodégradables
- **Diffusion et valorisation** des travaux de recherche

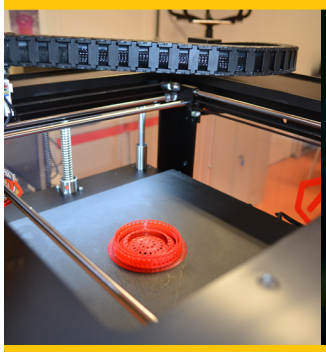

BUDGET

TOTAL 3 MILLIONS €

50 % 1,5 MILLION € FEDER

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

LE CHEF DE FILE

CHU LILLE

Dr. Pierre-Marie Danzé
Médecin biologiste – Centre Biologie Pathologie
pierremarie.danze@chru-lille.fr

LES PARTENAIRES

UMONS Université de Mons

ensait ROUBAIX ECOLE D'INGENIEURS TEXTILE

eurasanté Entreprendre et Réussir

sirris

MATERIA NOVA Materials R&D Center

EuraMaterials

PLUS D'INFOS :

WWW.MATTISSE-PROJECT.EU

LE PROJET DU MOIS

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen
UNION EUROPÉENNE EUROPESE UNIE
GeDiDoT - BeVeGG

GeDiDoT - BeVeGG

ALLÔ DOCTEUR, SUIS-JE LE SEUL CONCERNÉ ?

PROJET

Mise en commun des **données transfrontalières socio-sanitaires** pour sensibiliser les autorités locales aux enjeux de santé de leur population

QUE VOUS SOYEZ ÉLU, PROFESSIONNEL DE TERRAIN OU CITOYEN, LES DONNÉES SONT À VOTRE SERVICE POUR MIEUX COMPRENDRE LA SITUATION SOCIO-SANITAIRE AFIN DE MIEUX AGIR.

Christian Massot
Médecin de santé publique - Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH)

OBJECTIFS

- **Sensibiliser les autorités et les associations locales** à leur rôle en matière de santé
- **Guider les acteurs de terrain** dans leurs choix et engagements

ACTIONS

- **Elaboration d'une base de données** transfrontalière
- **Publication de profils locaux transfrontaliers** de santé illustrant la situation sur un territoire ciblé
- **Création d'un portail de statistiques** transfrontalier (données socio-démographiques et sanitaires)

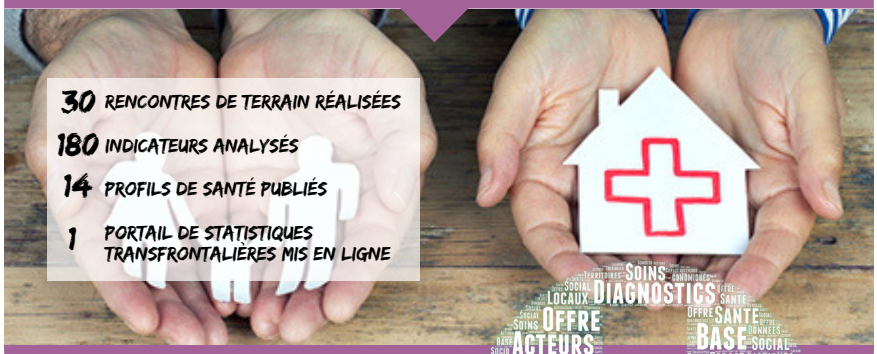

BUDGET

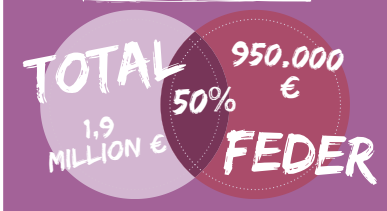

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

CHEF DE FILE

Observatoire de la Santé
Province de Hainaut

Christian Massot
Médecin de santé publique
christian.massot@hainaut.be

PARTENAIRES

Province de Namur — Au cœur de votre quotidien
ars Agence Régionale de Santé Grand Est
Wallonie
Iweps
OR2S

PLUS D'INFOS :

WWW.GEDIDOT.EU

LE PROJET DU MOIS

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen
UNION EUROPÉENNE EUROPESE UNIE
WELDCOME

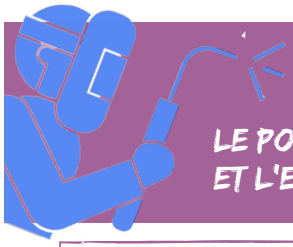

WELDCOME

LE POINT DE SOUDURE ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI !

PROJET

Offrir une **formation qualifiante en soudage** de niveau international pour les demandeurs d'emploi

LE PROJET OFFRE UNE OPPORTUNITÉ POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI D'OBTENIR UNE QUALIFICATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE UNIQUE SUR LE BASSIN TRANSFRONTALIER FRANCO-BELGE.

Jean-Jacques Morand
Coordinateur du projet - ICAM

OBJECTIFS

Mise en commun des compétences transfrontalières afin de :

- Répondre aux besoins des entreprises industrielles en pénurie de soudeurs qualifiés
- Mettre en place une formation favorisant la qualification et la mobilité transfrontalière des demandeurs d'emploi

ACTIONS

- Mise en place de 8 sessions de formation transfrontalières accessibles aux demandeurs d'emploi français et belges
- Accompagnement de 120 demandeurs d'emploi dans la formation, la recherche de stage et l'intégration en entreprise
- Accompagnement des diplômés dans le processus de certification internationale

BUDGET

TOTAL 1,3 MILLION € — 50% — 660.000 € FEDER

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

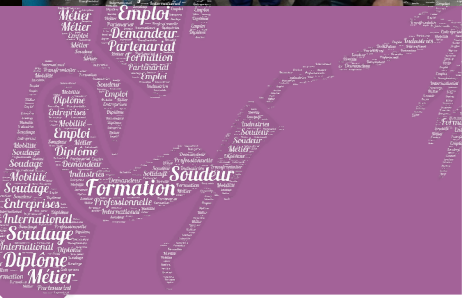

CHEF DE FILE

icam
L'art et la manière de faire monde

Jean-Jacques Morand
Coordinateur du projet
jean-jacques.morand@icam.fr

PARTENAIRES

SNCT — Syndicat de la Chaudronnerie, Tuyauterie et Maintenance Industrielle
Mission régionale pour l'emploi Mons-Borinage
Réussir en Sambre
Alliance CPE
entreprendre ensemble
Fédération des Industries Mécaniques

PLUS D'INFOS :

WWW.WELDCOME.EU

LE PROJET DU MOIS

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen
UNION EUROPÉENNE EUROPESE UNIE
PROTECOW

PROTECOW

VACHES MIEUX ALIMENTÉES, LAIT DE MEILLEUR QUALITÉ !

LE PROJET

Aider les producteurs laitiers à améliorer leurs résultats techniques et économiques

Club éleveurs de PROTECOW - 6 éleveurs français, 6 éleveurs wallons et 6 éleveurs flamands

Les vaches ont besoin de fourrages et de concentrés. En augmentant la qualité des premiers, nous réduisons l'utilisation des seconds ! Une baisse des coûts tout en conservant une production importante, c'est l'objectif que nous nous fixons ensemble !

OBJECTIFS

- Améliorer la rentabilité des élevages en réduisant le coût alimentaire
- Améliorer l'efficience de l'alimentation azotée sur l'élevage
- Accompagner des producteurs laitiers du territoire à adapter leurs pratiques

ACTIONS

- Club transfrontalier d'éleveurs pour partager les pratiques et les savoirs
- Recherche commune et application des résultats sur l'alimentation animale
- Visites conjointes de conseillers transfrontaliers dans les élevages

BUDGET

TOTAL 1 MILLION € — 50 % — 500 MILLE € FEDER

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

CHEF DE FILE

inagro
ONDERZOEK & ADVIES IN LAND- & TUINBOUW

Johan Mahieu
Gestion responsable du projet et du budget
johan.mahieu@inagro.be

PARTENAIRES

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele
Avenir CONSEIL ÉLEVAGE
Wallonie recherche CRA-W
ILVO
Instituut voor Landbouw-, Visserij- en Voedingsonderzoek

PLUS D'INFOS :

WWW.INTERREG-PROTECOW.EU

LE PROJET DU MOIS

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen

GoToS3 DURATEX

DURATEX

NOUVELLES TENDANCES POUR HABILLER NOS BÂTIMENTS

PROJET

Un **savoir-faire historique** du territoire transfrontalier dans le domaine du **textile**, mis au service d'applications **innovantes et écologiques** pour le secteur du **bâtiment et de l'architecture**

"L'un des moyens de créer un monde plus durable et respectueux de l'environnement est de remplacer les substances nocives dans le domaine des finitions et revêtements textiles par des substances naturelles".

David De Smet
Chercheur chez Centexbel
"Textile Functionalisation & Surface Modification"

OBJECTIFS

Réaliser des **textiles hydro-/oléo-phobes et antimicrobiens, respectueux de l'environnement** répondant à la règlementation **REACH**

Accroître le **potentiel d'innovation** des **entreprises du textile** sur le territoire transfrontalier

RESULTATS

Sensibilisation des entreprises du secteur aux **nouvelles technologies développées** et leurs **applications finales**

5 entreprises accompagnées dans le lancement de **nouveaux produits**

Échanges transfrontaliers de chercheurs et participation de centres de recherches

BUDGET

TOTAL 1,9 MILLION €

55 % FEDER

1 MILLION €

Avec le soutien du Fonds européen de developpement régional

CHEF DE FILE

CENTEXBEL

Myriam Vanneste
mv@centexbel.be

PARTENAIRES

UCLouvain

Certech
R&D partner in chemistry

CETI
CENTRE EUROPÉEN DES TEXTILES INNOVANTS

ensait

www.interreg-duratex.eu

CONCLUSION

L'année 2020
Rétrospective de 30 années de coopération transfrontalière franco-belge
Cap sur Interreg VI

Le 30e anniversaire de la coopération transfrontalière franco-belge célébré cette année, nous aura rappelé que notre programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est avant tout une histoire de **rencontres humaines et un merveilleux outil de solidarité et d'entraide**.

La frontière était initialement perçue comme un obstacle. Mais elle est aussi source d'innovations et permet aujourd'hui à de nombreux acteurs de part et d'autre de la frontière, dans une multitude de domaines, de **joindre leurs forces et d'apporter des solutions concrètes au bénéfice de la population et du territoire transfrontalier**.

A la veille de la clôture de cette cinquième période de programmation, ce ne sont pas moins de **158 projets et 70 micro-projets** qui ont été acceptés sur le territoire transfrontalier du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen.

Malgré le contexte sanitaire, qui aura par conséquent retardé de nombreuses actions prévues par nos projets, les résultats consolidés au niveau du programme ont continué à croître tout au long de l'année.

La crise que nous connaissons aujourd'hui, nous a démontré que des obstacles aux frontières peuvent réapparaitre à un moment où les régions européennes ont plus que jamais besoin de coopération transfrontalière pour relever les défis actuels.

C'est dans cette perspective de renforcement de la coopération que le futur Programme INTERREG VI France-Wallonie-Vlaanderen est en cours d'élaboration.

Nos opérateurs n'ont pas attendu pour développer leur réflexion sur leurs futurs projets de coopérations transfrontalières ...

Vous désirez en savoir plus sur les projets financés par Interreg France-Wallonie-Vlaanderen ?

Consultez la base de données de tous les projets acceptés ici.

PLUS D'INFOS ?

www.interreg-fwvl.eu
@InterregFWVL

GLOSSAIRE

Projet : il s'organise en modules de travail articulés autour d'un objectif global. D'une durée maximale de quatre ans – dans la limite de la durée du programme - il est financé à 50% et est porté au minimum par un opérateur de chaque côté de la frontière, ou, le cas échéant, par une structure unique transfrontalière.

Portefeuille de projets : outil innovant développé par le programme dans le cadre de la période de programmation 2014-2020. L'expérience a montré que certains projets auraient pu être menés de façon mieux articulée sur plusieurs territoires et que des synergies auraient pu être mises en place pour fédérer les acteurs et poursuivre les initiatives enclenchées. L'objectif du portefeuille de projets est de mettre en synergie dans une approche intégrée, des projets se développant sur un territoire bien identifié ou sur une thématique bien ciblée de manière à démultiplier les effets des différents projets en optimisant les résultats obtenus pour obtenir un impact beaucoup plus marquant sur les territoires ou populations visés.

Le portefeuille de projets est donc constitué d'une grappe de projets, portant sur différents domaines et thèmes, mais qui ont un objectif commun de développement économique et social d'un territoire transfrontalier spécifique (portefeuille territorial), ou d'une filière transfrontalière (portefeuille thématique). Les portefeuilles de projets sont financés à 55% par le FEDER.

Micro-projet : Le micro-projet a pour vocation d'initier et de développer des collaborations transfrontalières de proximité, dans un cadre de coopération simplifié. Les micro-projets offrent la possibilité aux opérateurs moins avertis en matière de financement européen de s'inscrire simplement et efficacement dans une démarche de coopération transfrontalière.

Comité de Pilotage : instance regroupant l'Autorité de Gestion, l'Assistance technique et tous les Partenaires institutionnels du programme, le Comité de Pilotage gère la sélection des projets transfrontaliers sur la base de critères de sélection bien précis.